



Coquillade Provence Resort & Spa atteint la neutralité climatique en 2022

Rapport en matière de développement durable



“Luxe durable à La Coquillade : combiner séjour haut de gamme et protection de l'environnement. »

Niché dans les collines du Parc Naturel Régional du Luberon, Coquillade Provence Resort & Spa est un îlot de tranquillité 5 étoiles qui accueille les amoureux de la nature au milieu d'un océan de vignes et de lavandes.

Notre objectif est d'offrir à nos clients une expérience haut de gamme tout en préservant l'environnement.

À cette fin, nous avons franchi une étape importante en atteignant la neutralité carbone pour l'année 2022. Nous y sommes parvenus en calculant notre empreinte carbone, en mettant en place des mesures pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et en compensant les émissions restantes qui ne pouvaient être évitées.

“Notre mission : offrir des expériences luxueuses à nos clients tout en favorisant la durabilité et la protection de l'environnement.”

À La Coquillade, nous sommes profondément liés à l'environnement, la culture et aux traditions locales. Nous pensons que la préservation de l'environnement et l'utilisation responsable et rationnelle des ressources naturelles sont essentielles pour préserver cette harmonie. C'est pourquoi la durabilité est au cœur de notre activité.

Notre vision est d'offrir confort, plaisir, expériences culturelles et culinaires, santé et bien-être, et durabilité en un seul endroit. Pour y parvenir, nous avons développé une stratégie de durabilité complète, en collaboration avec notre partenaire de conseil en développement durable, AIM - Advice in Motion GmbH. Notre stratégie se concentre sur un échantillon d'objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ces objectifs sont organisés selon six piliers :

- ASSURER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE DE TOUS
- GARANTIR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU
- SOUTENIR L'ECONOMIE LOCALE
- CONSOMMER ET PRODUIRE DURABLEMENT
- AGIR POUR LE CLIMAT
- PRESERVER LA BIODIVERSITE



“Évaluation de notre impact sur le climat : calcul de notre empreinte carbone”

13 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le **réchauffement climatique** revêt une importance particulière. Pour y faire face, nous avons développé une stratégie indépendante, intégrée à notre stratégie globale de durabilité, basée sur notre empreinte carbone d'entreprise. Cette stratégie vise la **neutralité climatique** et fixe des objectifs ambitieux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Donner la priorité à la réduction de notre empreinte environnementale nous aide à protéger la santé et le bien-être de nos clients et de nos collaborateurs, à minimiser l'impact des conditions météorologiques, à préserver les ressources naturelles et la biodiversité, à démontrer notre engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale et à contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre le réchauffement climatique.

En poursuivant ces objectifs, nous pouvons nous assurer que nous répondons aux besoins et aux attentes de nos clients en leur offrant une expérience haut de gamme et responsable.

En 2022, nous avons effectué le premier calcul de l'empreinte carbone de notre entreprise. Nos calculs ont révélé que nos émissions totales, basées sur les données de consommation au cours de 2021 étaient équivalentes à 383 tonnes d'équivalents CO₂.

Emissions by category		t CO ₂ e	%
Scope 1	Heat consumption	34,48	9,0%
	Fuel consumption	22,94	6,0%
	Gas leakage (refrigerant)	0,00	0,0%
	Sum Scope 1	57,41	15,0%
Scope 2	Electric power consumption	16,90	4,4%
	Sum Scope 2	16,90	4,4%
Scope 3	Upstream energy emissions	22,88	6,0%
	Business travel and hotel accommodation	5,24	1,4%
	Communting	45,42	11,9%
	Water and wastewater	6,67	1,7%
	Waste	63,46	16,6%
	Paper	1,29	0,3%
	Laundry and detergents	24,99	6,5%
	Foods and beverages	138,61	36,2%
Sum Scope 3	308,56	80,6%	
Total	382,87	100%	

“Calcul de notre empreinte carbone”

Nous avons suivi la norme internationalement reconnue du **Protocole des gaz à effet de serre** pour enregistrer nos émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.

Tous les gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique ont été inclus dans le calcul et ont été exprimés en **équivalents CO₂** sur la base de leur potentiel de réchauffement individuel.

Nous avons pris en compte les émissions de type 1, qui comprend toutes les émissions directes découlant des besoins de chauffage et de la consommation de carburant de nos véhicules. Nous avons considéré les émissions de type 2, qui comprennent toutes les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée et utilisée dans notre hôtel.

Nous avons également pris en compte certaines émissions de type 3, qui comprennent les émissions en amont liées au carburant et à l'énergie, les émissions liées aux voyages d'affaires, les émissions liées aux déplacements de nos collaborateurs vers l'hôtel et les émissions provenant des aliments et des boissons consommés dans nos restaurants.

L'inclusion des émissions de type 1 et de type 2 dans le calcul de l'empreinte carbone est obligatoire conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre. Bien que l'inclusion des émissions de type 3 soit volontaire, nous avons estimé qu'il était important d'inclure autant d'entre elles que possible dans notre calcul. Cependant, nous avons exclu les émissions qui ne contribuent pas de manière significative à notre empreinte carbone globale. Les émissions pour lesquelles les données n'étaient pas disponibles à ce moment-là ont été estimées, comme les émissions provenant des aliments et des boissons. Nous poursuivons nos recherches et élargissons notre couverture des émissions de type 3 dans nos futurs calculs.

“Agir pour la protection du climat : mise en œuvre de mesures basées sur notre empreinte carbone”

Sur la base de notre empreinte carbone, nous avons mis en œuvre des mesures visant à réduire davantage notre impact sur le climat. Notre empreinte carbone sera établie sur une base annuelle afin de déterminer si nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs de réduction. Les mesures individuelles de protection du climat comprennent :

- La réduction des émissions provenant des aliments et des boissons : équilibrer la qualité et le luxe avec des pratiques de consommation conscientes et durables,
- Mise en place de systèmes de chauffage géothermique à faibles émissions et de pompes à chaleur alimentées par de l'énergie verte,
- Privilégier les fournisseurs de produits régionaux et les partenaires de services afin de réduire les transports et les distances à parcourir,
- Améliorer les systèmes de contrôle pour surveiller les niveaux de consommation d'énergie,
- Utilisation d'appareils électriques à faible consommation d'énergie, entretien régulier et contrôles annuels de l'efficacité énergétique des appareils,
- Fixer des normes pour les systèmes de chauffage et de refroidissement,
- L'utilisation de véhicules électriques pour les trajets domicile-travail dans les locaux de l'hôtel,
- La mise en place d'un système automatique de collecte de données et la définition d'un plan de réduction à long terme de nos émissions de gaz à effet de serre.

“De l’empreinte carbone à la neutralité climatique : notre parcours pour protéger le climat.”

Nous avons calculé notre empreinte carbone en considérant tous les gaz à effet de serre nuisibles au climat exprimés en équivalents CO₂, en fonction de leur potentiel de réchauffement individuel.

Nous définissons la neutralité carbone comme la neutralité en CO₂ par compensation. Nous compensons nos émissions inévitables en investissant dans un projet certifié de protection du climat, le projet **Paradigm Healthy Cookstoves and Water Treatment** au Kenya.

Lien vers le projet :

<https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/1918>

Ce projet, certifié par le Verified Carbon Standard, vise à fournir des fourneaux de cuisine à faible consommation d'énergie au Kenya, en remplaçant les appareils traditionnels par des fourneaux de cuisine plus efficaces et en réduisant la consommation de bois et de charbon de bois. Le projet soutient également d'autres objectifs de développement durable qui sont importants pour nous à La Coquillade, comme l'amélioration de la santé.

Le 24 octobre 2022, nous avons compensé 400 tonnes de CO₂e, y compris un supplément de sécurité sur nos émissions calculées de 383 tonnes, car certaines de nos données de consommation dans le champ de type 3 ont été estimées. Par conséquent, nous avons atteint la neutralité climatique pour l'année 2022 par le biais de la compensation, comme le confirme notre certificat de retrait des unités de carbone délivré par Verra.



Afin d'éviter un double comptage des certificats d'émission, la compensation au nom de La Coquillade est également confirmée dans le registre Verra des unités retirées. Lien vers le registre : <https://registry.verra.org/myModule/rpt/myrpt.asp?r=206&h=182008>

“Leader de la protection du climat : notre engagement”

Nous sommes l'un des premiers hôtels de Provence à donner la priorité à la protection du climat et à viser la neutralité climatique dans nos services.

Nous continuerons à améliorer notre empreinte carbone en évitant et en réduisant les émissions et en compensant les émissions inévitables afin de maintenir la neutralité climatique de notre hôtel à l'avenir. Notre partenaire de projet de durabilité calculera notre empreinte carbone sur une base annuelle. Le prochain calcul est prévu pour le quatrième trimestre de 2023.

La durabilité est aujourd'hui au cœur de la stratégie et des performances de notre établissement, et nous progressons régulièrement dans ces efforts.

Nous nous engageons à nous améliorer continuellement pour construire un monde plus responsable, plus durable pour aujourd'hui et demain.

Entreprise climatiquement neutre 2022

Neutre en CO₂ grâce à la compensation des émissions de Scope 1, 2 et 3 (sélectivement) selon le Protocole de gaz à effet de serre. Projet de compensation certifié VCS.

Partenaire de projet:

